

assassin de Henry III, présente : *C'est l'enfer qui m'a créé*. Il est permis de changer une lettre pourvu que l'anagramme soit heureuse. Plusieurs écrivains ont pris des pseudonymes anagrammatiques.

PSEUDONYME.— Le mot *pseudonyme* s'applique soit aux auteurs qui ont publié des ouvrages sous un faux nom, soit aux ouvrages qui ont paru sous un nom supposé. On qualifie quelquefois les *pseudonymes*, d'*allonymes*, ou d'*hétéronymes*, ou mêmes de *cryptonymes*. Toutes ces dénominations reviennent à peu près au même ; cependant il existe entre elles une légère différence. On donne le nom d'*allonymes* à ceux qui en publiant un ouvrage, se cachent sous le nom véritable de quelque auteur de réputation, et cherchent à leur attribuer des ouvrages qu'ils n'ont pas faits. On a eu, ici, il n'y a pas bien longtemps, un ouvrage *allonyme* qui a fait du bruit dans les journaux : Nous voulons parler des *Sensations de Nouvelle-France*, que M. Sylva Clapin a publiées en les signant du nom de Paul Bourget. En face de la réfutation de Paul Bourget, M. Clapin a modifié légèrement le titre de son ouvrage en y ajoutant que c'était un *postiche* de Bourget. La dénomination de *cryptonymes*, appartient aux auteurs qui déguisent leur nom, mais plus particulièrement à ceux qui le déguisent en transposant seulement les lettres, de manière à former un autre nom, qui est l'anagramme du véritable. Pour *hétéronyme*, il suffit de donner, ici, son étymologie : il vient de deux mots grecs qui signifient : *autre* et *nom*, c'est-à-dire *nom différent de celui que l'on porte*. En général, le nom de *pseudonyme* convient à ceux qui mettent à leurs ouvrages un nom factice et invente à plaisir.

ANONYME.—On appelle ouvrage *anonyme* celui sur le frontispice duquel l'auteur n'est pas nommé, quelque fois le nom de l'auteur se trouve soit au bas d'une épître dédicatoire, soit dans une préface, soit dans l'approbation du censeur, soit dans le corps du privilège accordé pour l'impression, soit à la suite du même privilège. On pourrait donc distinguer différentes espèces d'ouvrages *anonymes* ; mais l'usage est de les ramener à une seule et de s'en rapporter au titre pour la déterminer.